



Ensemble
pour l'accès à l'eau
au Burkina Faso

Le Limousin solidaire de l'Oubritenga

La région Limousin entretient depuis plus de 20 ans des relations d'amitiés et d'échanges avec l'Oubritenga, une province du pays des hommes intègres[☆]. Au fil des années, ces liens se sont progressivement institutionnalisés et depuis 2007, l'accès à l'eau potable dans les sept communes de l'Oubritenga constitue l'un des axes de ce partenariat.

☆ Burkina Faso signifie "le pays des hommes intègres".

Un milliard et demi de personnes dans le monde ne disposent pas d'accès à l'eau potable.

Deux milliards n'ont aucun service d'assainissement.

En Afrique, 300 millions d'individus sont concernés par ce manque d'infrastructures.

Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement

L'Oubritenga, l'une des treize régions administratives du Burkina Faso, se trouve au cœur du Plateau central, qui comprend trois provinces : le Ganzourgou, le Kourwéogo et, au centre, l'Oubritenga, située en zone sahélienne où alternent saisons des pluies et saisons sèches.

A l'instar de nombreuses populations dans le monde, les habitants de l'Oubritenga souffrent d'un manque de services d'alimentation en eau potable et d'assainissement.

Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

Les OMD ont été adoptés en 2000 par 189 États membres de l'Organisation des Nations unies (ONU), dont le Burkina Faso fait partie.

Parmi les huit objectifs définis comme prioritaires, l'un vise à réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion des personnes dans le monde qui n'ont pas un accès adéquat à l'eau potable et à l'assainissement.

Dans ce contexte, le partenariat entre l'Oubritenga et le Limousin prend tout son sens.



L'eau, un bien mal réparti

Le Burkina Faso dispose d'un climat soudano-sahélien aux variations pluviométriques considérables entre deux saisons contrastées : la saison des pluies (dite d'hivernage, de juillet à octobre) et la saison sèche (très forte de mars à juin) durant laquelle le tarissement des principaux cours d'eau rend l'approvisionnement en eau très problématique.



Les puits traditionnels tarissent fréquemment en saison sèche.

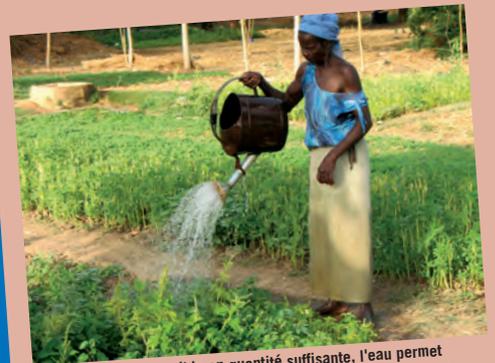
Une consommation d'eau parmi les plus faibles au monde

Au Burkina Faso, la rareté et la mauvaise répartition des pluies ont pour conséquence un volume d'eau disponible par habitant relativement faible. La quantité d'eau consommée dépend toujours de l'abondance de la ressource. C'est pour cela que la consommation d'eau diffère selon les régions du monde. Ainsi, pour un usage domestique (boisson, nourriture, hygiène et assainissement), un Américain consomme 295 litres par jour, un Japonais 278, un Français 137 et un Belge 112. En Afrique, la quantité d'eau utilisée varie de 20 à 30 litres par jour et par habitant.

Un service d'approvisionnement en eau potable insuffisant

Environ 30 % de la population rurale ne dispose pas d'un accès à l'eau potable de qualité. La norme internationale établit comme satisfaisant un service d'eau qui fournit au moins 20 litres d'eau par personne et par jour à partir d'un point d'eau amélioré situé à moins d'un kilomètre de l'habitation.

Une des causes principales de mortalité au Burkina Faso est la consommation d'une eau souillée ou malsaine. En milieu rural, les puits traditionnels ne produisent pas toujours une eau de bonne qualité. Lorsqu'ils sont taris en saison sèche, le marigot, auquel s'abreuvent également les animaux, demeure la seule ressource disponible. Les femmes et les enfants, auxquels cette tâche est dévolue, parcourent souvent de longues distances, chargés quotidiennement de lourdes bassines d'eau.



Lorsqu'elle est disponible en quantité suffisante, l'eau permet d'accroître les rendements agricoles et de pratiquer le maraîchage, une source de revenus non négligeable.



Les troupeaux aussi ont besoin d'eau.

Principales activités : l'agriculture et l'élevage

Près de 80 % de la population burkinabè vit en zone rurale. Retenir l'eau est indispensable pour développer les productions céréalières, les cultures irriguées et l'élevage.

Chaque année avant les prochaines récoltes, durant la période dite de soudure, les stocks disponibles dans les greniers ne suffisent pas toujours à couvrir les besoins alimentaires.



Ensemble pour l'accès à l'eau au Burkina Faso



Ensemble pour l'accès à l'eau au Burkina Faso

De la source au robinet



Puits traditionnel

Du point de vue des équipements, de fortes disparités existent entre les régions et les villages. Dans les zones faiblement équipées, les points d'eau traditionnels demeurent les seules sources d'approvisionnement. Proche de la capitale, le Plateau central, où se situe l'Oubritenga, est une des régions les mieux équipées, avec un taux s'élevant à 73 %, contre moins de 40 % en région Sahel, au nord du pays.



Le puits, moderne ou traditionnel

Un puits est un trou creusé dans le sol pour puiser l'eau directement dans la nappe phréatique, à l'aide de moyens simples : cordes, puisettes ou seaux, parfois une pompe à motricité humaine ou motorisée. On distingue le puits traditionnel, trou non consolidé aux parois parfois protégées par des pierres maçonnées, du puits moderne, au diamètre plus grand (1 à 2 m), aux parois en béton armé. Plus chers mais plus solides, les puits modernes sont souvent mieux aménagés en surface (margelle, dalle au sol, muret).

Le forage avec pompe à motricité humaine

C'est un trou de faible diamètre, 18 à 50 cm, qui capte les eaux souterraines profondes à l'aide d'une pompe. Le forage équipé d'une pompe manuelle, très répandu au Burkina Faso, connaît des pannes récurrentes.

Actuellement, seule une partie des points d'eau de ce type est fonctionnelle. Les deux tiers des pannes sont dues à la difficulté du comité de gestion, en charge de l'entretien des équipements, de récolter les cotisations des usagers pour effectuer les réparations.

Le système d'adduction d'eau potable simplifiée (AEPS)

L'AEPS est un système en réseau qui permet la collecte (par forage), le stockage (dans un château d'eau) et la distribution (par bornes-fontaines) de l'eau. Ce type d'infrastructure, aux coûts d'investissement et d'exploitation plus élevés, est en général réservé aux zones urbaines ou semi-urbaines (+ de 2 000 habitants).

- ➔ **Avantages.** Capacités de production importante, moyen d'exhaure plus confortable, eau de qualité.
- ➔ **Inconvénients.** Investissements difficiles à mobiliser, combustible cher et entretien nécessaire du groupe électrogène.



Puits moderne avec abreuvoir.

➔ **Avantages.** Permet le puisage de plusieurs personnes à la fois, adapté à l'abreuvement des troupeaux, technologie simple, peu d'entretien.

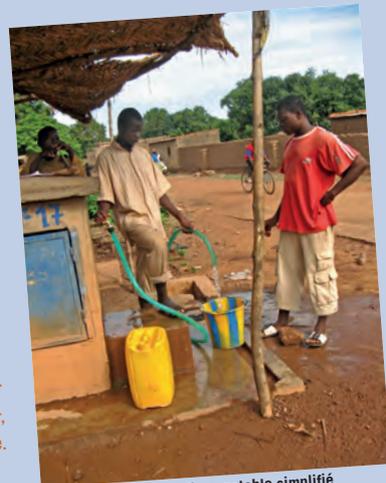
➔ **Inconvénients.** Faible protection contre les pollutions, lenteur d'exécution, risque de tarissement pendant la saison sèche.



Forage avec pompe manuelle

➔ **Avantages.** Une eau de qualité en quantité, rapidité d'exhaure et coût abordable.

➔ **Inconvénients.** Nécessite une filière de pièces détachées performante, faible capacité de production.



Système d'adduction d'eau potable simplifié



Ensemble
pour l'accès à l'eau
au Burkina Faso

L'assainissement, c'est quoi ?

Assainir, c'est éloigner des habitations les eaux usées et les excréments, réduire leurs nuisances et les traiter avant de les restituer au milieu naturel. Assainir, c'est réduire la mortalité due aux maladies hydriques. La mise en place d'un système d'assainissement approprié est une condition essentielle à la santé publique, à la protection de l'environnement et au développement. Pourtant, l'assainissement demeure le parent pauvre des politiques nationales et des actions de solidarité. Aujourd'hui, au Burkina Faso, seulement 15 % de la population vivant en milieu rural et 85 % en milieu urbain disposent d'un service d'assainissement.



Latrines publiques



Latrine maçonnée.



Le puisard est placé à l'extérieur des habitations.



La vidange doit être régulièrement effectuée.

Latrine et puisard, les équipements de base

Les latrines se présentent sous la forme d'une dalle percée, idéalement en béton, dans laquelle les excréments tombent directement. Les latrines sont généralement protégées par un mur et un toit.

Le puisard collecte les eaux domestiques (cuisine, vaisselle, douche) qui sont ensuite éloignées des habitations par des canalisations jusqu'aux zones où elles peuvent s'infiltrer dans le sous-sol, qui assure l'autoépuration naturelle.

Ces équipements nécessitent un entretien régulier, condition de leur pérennité.

L'évacuation et le traitement

La vidange des fosses est assurée par des artisans faiblement outillés (pelle, seau, charrette) ou équipés de camions munis de systèmes d'aspiration mécanique. Les boues de vidange sont ensuite évacuées vers des centres de dépotage à l'extérieur des quartiers.

L'éducation à l'hygiène

Assainir, c'est aussi promouvoir des comportements adaptés comme se laver les mains, jeter les eaux usées aux endroits appropriés... et respecter l'environnement.

Les investissements consacrés à l'assainissement ne s'avèreront rentables en termes de santé publique que s'ils sont associés à des campagnes de sensibilisation à l'hygiène et de formation à l'entretien des équipements.



Ensemble
pour l'accès à l'eau
au Burkina Faso

Un partenariat durable en évolution

Grâce à leur expérience et expertise en matière de gestion de services publics de l'eau et de l'assainissement sur leur territoire, les collectivités locales françaises peuvent jouer un rôle important dans le renforcement des capacités des acteurs locaux, à travers l'échange et le partage de savoir-faire. Pour encourager ces pratiques, la loi Oudin-Santini permet depuis 2005 aux collectivités locales françaises, syndicats intercommunaux et agences de l'eau, d'affecter 1% de leur budget « Eau et Assainissement » au financement d'actions de solidarité internationale dans ces secteurs. En 2009, la loi Oudin-Santini a mobilisé plus de 1,3 million d'euros dans des projets au Burkina.



L'eau, une priorité pour l'État burkinabè

Dans le but de parvenir à atteindre les Objectifs du Millénaire en 2015, le gouvernement burkinabè a élaboré en 2006 un **Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement**.

Chargées de mettre ce programme en œuvre, **302 nouvelles communes rurales ont été érigées en 2006**, en plus des 49 communes urbaines existantes. Responsables de la gestion des services publics de l'eau et de l'assainissement sur leur territoire, ces communes rurales sont des acteurs incontournables.

En milieu urbain, c'est l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA) qui est responsable des infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement.

Une coopération de territoire à territoire

De 2005 à 2008, un premier programme a vu le jour grâce au soutien du ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), de la région Limousin et des contributions des acteurs locaux. A partir de 2007, grâce à un cofinancement des agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne, des actions liées à l'eau et l'assainissement se multiplient.

En 2009, une réflexion conduit, face au contexte de décentralisation au Burkina Faso, à une coopération tripartite entre collectivités locales : région Limousin / région du Plateau central / réseau des communes de l'Oubritenga. **En 2010, débute ainsi un second programme triennal**, également cofinancé par le MAEE et la région Limousin, avec un volet spécifiquement dédié à la gestion intégrée des ressources en eau.

De nombreux partenaires contribuent à ce programme multiacteurs en apportant des expertises techniques complémentaires. **En France** : programme Solidarité Eau (pS-Eau), Office internationale de l'eau (OIE), Ingénieurs Sans Frontières (ISF), lycée agricole d'Ahun, l'Ecole des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP)... **Au Burkina Faso** : les services déconcentrés de l'Etat, l'Office national de l'eau, Institut international d'ingénierie de l'eau et l'environnement (2IE), des bureaux d'études, des entreprises....

Un bilan positif et encourageant



Un taux de couverture amélioré

➔ **25 nouveaux forages** ont été réalisés et **42 réhabilités**. Ces derniers ont été munis d'une pompe manuelle neuve et d'équipements de surface (margelle, muret, abreuvoir, puits perdu).

➔ **12 postes de latrines publiques** ont été installés sur l'ensemble des communes de la province.



Une gestion assurée par des comités villageois formés

Parallèlement à la réalisation d'infrastructures, des instances villageoises appelées des « comités de gestion » jouent désormais un rôle essentiel dans la gestion du service : veiller au paiement des cotisations, gérer les dépenses et recettes, garantir le bon fonctionnement du service (entretien des équipements, respect des règles d'hygiène et d'utilisation de l'eau).

Des ateliers de formation destinés aux membres de ces comités ainsi qu'aux élus locaux ont été organisés pour une meilleure gestion du service public de l'eau potable et de l'assainissement sur leur territoire.



Des communes organisées en réseau pour mieux assurer la maîtrise d'ouvrage

Une cellule d'appui technique a été mise en place pour accompagner les 7 communes de la province dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage. Cette dynamique intercommunale a été renforcée avec la création du **Réseau des communes de l'Oubritenga** qui place les maires burkinabè au centre du dispositif.

Des usagers sensibilisés à un bon usage de l'eau

Pour éviter les mauvaises pratiques, il est indispensable de sensibiliser les usagers à un bon usage de l'eau, à l'entretien des équipements et au paiement des cotisations.

Le théâtre-forum est un des moyens pédagogiques efficaces pour faire passer ces messages. Les comédiens mettent en scène les populations, les confrontent à leurs propres pratiques et les poussent à réfléchir sur les comportements à adopter.



Une goutte d'eau pour les OMD ?

De 2006 à 2009, environ 5 millions € ont été engagés dans des actions de coopération décentralisée pour l'eau et l'assainissement au Burkina Faso.

Grâce au partenariat Oubritenga – Limousin, 25 000 personnes bénéficient désormais de services d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, permettant ainsi d'atteindre, à mi-parcours, 35 % du taux de couverture visé dans le cadre des OMD au niveau provincial.



Ensemble pour l'accès à l'eau au Burkina Faso